

Assemblée Générale 2022
Institut de la Langue Savoyarde (ILS)

Tenue le SAMEDI 9 AVRIL 2022 à Habère-Lullin

Personnes présentes (9): Marc Bron, Alain Favre, Arnaud Frasse, Magali Gobbert, Odile Lalliard, Aude Meritza-Bozon, Michel Meynet, Roger Viret, Jean-Yves Vonin.

Groupes présents (1): *Lou Patoué du Salève* (Jean-Yves Vonin).

Procurations (1): Christian Grunz (pour le bureau)

Ouverture de la séance.

Une seule procuration a été reçue. Elle a été écrite par Christian Grunz et le bureau peut représenter sa voix. Le bureau est aujourd'hui représenté par Franck Monod (secrétaire).

Le président de l'Institut de la Langue Savoyarde, Arnaud Frasse, dit s'être trompé et selon les statuts de l'association aucun quorum n'est requis. En conséquence, l'assemblée générale est organisée avec les personnes présentes.

Le président de l'ILS souhaite la bienvenue à tous et explique que le choix a été fait d'organiser l'AG à Habère-Lullin, car c'est là que l'ILS a son siège et sa bibliothèque. Il comprend que cet endroit dans la Vallée verte n'était pas facile d'accès pour tout le monde, mais que notre présence à Habère-Lullin est importante. Il a remercié le maire, qui était présent peu avant l'AG, et la municipalité pour l'accueil.

1. Rapport moral

Le président présente le rapport moral. Il rappelle que l'AG de l'année dernière a eu lieu par correspondance le 9 avril 2021 et que l'association se compose actuellement de 31 membres (21 en 2020), soit une augmentation de plus de 47%. L'ILS a donc inversé la tendance observée jusqu'à l'année dernière.

L'Assemblée générale 2021 avait élu le Conseil d'administration avec 14 membres qui se sont réunis le 10 avril 2021 (par visioconférence) pour élire un Président (Arnaud Frasse), un Vice-président (Marc Bron), un Secrétaire (Franck Monod), un Secrétaire-adjoint (Pierre Barrioz) et un Trésorier (Roger Viret).

Les 14 membres du CA étant: Pierre Barrioz, Michel Bocquet, Marc Bron, Laurent Damé, Jean Dardier, Alain Favre, Arnaud Frasse, Pierre Grasset, Franck Monod, Odile Lalliard, Régis Vachoux, Éric Verney, Roger Viret et Dominique Vuillerot.

Le CA s'est réuni 9 fois au cours de la session écoulée. A deux reprises (en mai et en janvier) des réunions ont été annulées car trop peu de personnes étaient présentes.

Pour dynamiser le CA et à cause des confinements forcés, le CA de l'ILS a principalement fait des réunions par visioconférence. Cela a plu à la majorité, permettant de limiter les dépenses et le temps de chacun quant aux trajets. Lors de la réunion du 7 octobre, les membres du CA décident de faire désormais les réunions par visioconférence. Cependant le CA a décidé de faire ±3 séances en présentiel afin de maintenir le lien humain.


Après un résumé du conseil d'administration, le président désigne les points suivants:


- Divers médias se sont intéressés à l'Institut de la Langue Savoyarde, comme l'hebdomadaire *La Maurienne* ou la station de radio *RCF Savoie*.
- Un membre de l'association (Christophe de Rauville) a indiqué en octobre 2021 qu'il souhaitait créer une commission de toponymie. Par le passé, il a été impliqué dans l'association *GeoArp* et il est prêt à transmettre son travail à l'ILS. Malheureusement, Christophe a fait savoir au bureau de l'ILS qu'en raison de certains changements dans sa vie, il ne peut plus animer cette commission. La commission de toponymie a donc été mise en sommeil, mais l'ILS espère la faire revivre. En attendant, le bureau souhaite acheter les livres nécessaires pour que les membres intéressés puissent étudier les toponymes de leur propre environnement.
- Le bureau et le CA ont travaillé sur une restructuration de l'ILS, en partie pour répartir les tâches. L'ILS a également élargi et entretenu son réseau. Le président remercie le secrétaire Franck Monod et donne en exemple que grâce à lui les adhérents peuvent facilement payer leur adhésion ou faire des dons en ligne via HelloAsso. Il donne la parole au secrétaire pour commenter cette action.
- Il y a de bonnes idées d'activités, de bonnes initiatives, des newsletters et des ambitions (également abordées dans le point suivant). Le président souligne qu'il est conscient que tout n'est pas parfait, mais le bureau compte sur aussi l'enthousiasme des membres. Les membres actifs du bureau ne peuvent pas tout faire, alors tout membre motivé qui veut nous aider est le bienvenu!
- Le président souligne qu'un certain nombre de membres peuvent encore avoir des livres dans leur garage ou grenier qui appartiennent à l'ILS. Il leur demande de contacter le bureau afin que les livres puissent retourner au siège et être vendus.
- Notre langue a enfin été reconnue par le Ministère de l'Éducation Nationale dans une circulaire parue le jeudi 16 décembre 2021 dans le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale.

Le président résume que l'ILS a augmenté le nombre de ses membres, que nous avons maintenant une langue reconnue par le ministère de l'Éducation Nationale et que les contacts avec la Région s'améliorent. Bref; le moral est bon et nous nous tournons vers l'avenir pour continuer à travailler sur notre langue.

☒ L'unanimité des membres APPROUVE le rapport moral.

Questions/remarques:

 Roger Viret (trésorier) signale que l'ILS comptait 50 membres dans ses premières années.

 Régis Vachoux indique qu'il a du mal à se connecter pour rejoindre les réunions par visioconférence du Conseil d'administration.

- ↳ Arnaud Frasse informe que le coût d'un microphone et d'une webcam en option n'est pas très élevé, comparé aux frais de déplacement et aux péages.
- ↳ Franck Monod précise qu'à chaque fois une explication se trouve dans les convocations pour y participer facilement. C'est également possible avec un simple téléphone fixe. Franck propose également son aide pour que Régis puisse participer la prochaine fois
- ↳ Roger Viret est d'accord et raconte ses expériences positives.

🗣️ Aude Meritza-Bozon propose de faire des réunions mixtes avec la possibilité de faire en visioconférence et en présentiel, ce qui permet de constituer une solution pour les personnes ayant quelques difficultés avec l'informatique.

🗣️ Odile Lalliard précise - concernant la commission de toponymie - qu'il y a des livres spécialisés dans la Bresse qui peuvent être intéressants.

2. Rapport d'activité

Le président résume les activités entreprises par l'ILS, par ordre chronologique :

Mars 2021:

Le député Paul Molac a proposé une loi relative à la protection et à la promotion des langues régionales. En collaboration avec l'AES et Lou Rbiolon, l'ILS a envoyé une lettre aux députés des deux départements savoyards pour souligner l'importance de cette loi.

8 avril 2021:

Faisant partie des associations savoyardes déjà présentes lors des précédentes manifestations du collectif « Pour que vivent nos langues », l'Institut de la Langue Savoyarde (ILS) était heureux de voir que le jeudi 8 avril 2021, l'Assemblée Nationale avait adopté le projet de loi sur les langues régionales, dite la « Loi Molac » avec 247 « pour » et 76 « contre ». A l'exception de *La France Insoumise*, tous les groupes parlementaires ont voté majoritairement ou unanimement « Pour ». Parmi les 10 député(e)s venant des Pays de Savoie (Savoie Mont Blanc), voici un résumé :

POUR (4): Vincent Rolland, Emilie Bonnivard, Marion Lenne, Typhanie Degois

CONTRE (2): Frédérique Lardet, Xavier Roseren

ABSTENTION (0)

N'ONT PAS VOTÉ (4) : Patrick Mignola, Martial Saddier, Véronique Riotton, Virginie Duby-Muller

Nous remercions tous les député(e)s qui ont voté en faveur de cette loi et qui ont bien voulu représenter les nombreux citoyens qui sont attachés à notre langue et notre patrimoine linguistique.

Mai 2021:

Jean-Baptiste Martin, également membre du comité scientifique de l'ILS, a publié le livre « *La langue francoprovençale: découverte et initiation* ». Ce livre montre, entre autres, le résultat du système d'écriture créé par un groupe de travail, qui comprenait Jean-Baptiste

Martin, Marc Bron (Vice-président), Christiane Dunoyer (membre comité scientifique), Andrea Rolando et Raphaël Maître. L'ILS a, entre autres, contribué à ce livre, qui contient également des pages sur l'ILS. Ce livre est en vente à l'ILS.

Le 29 mai 2021, l'ILS a participé à la manifestation « *Pour que vivent nos langues* » à Annecy pour défendre nos langues suite à la censure partielle de la Loi Molac par le conseil constitutionnel et aussi pour porter le savoyard à l'attention du Ministère de l'Éducation Nationale, car notre langue n'était toujours pas reconnue par ce Ministère.

Juin 2021:

Le 7 juin a eu lieu le « *Concours Constantin & Desormaux* ». Le jury était composé d'Arnaud Frasse (Président Institut de la Langue Savoyarde), Odile Lalliard (Ancienne Présidente des Rbiolon), Christian Favrat (Lou Reclan deu Shablè) et Aude Meritza-Bozon (Présidente « *Savouè Ecula 2* »; association de parents d'élèves pour l'enseignement bilingue). Le jury a rendu visite à chaque établissement scolaire et était ravi de voir les élèves parler notre belle langue avec tant d'enthousiasme et de joie!

Pour les écoles maternelles/primaires, nous félicitons la classe de Madame Isabelle Contat (*Ecole de La Chapelle Rambaud*) qui a remporté le concours. Pour les collèges, ce fut la classe de Monsieur Marc Bron (*Collège Jean-Marie Molliet à Boège*) qui a remporté ce prestigieux concours. Nous souhaitons faire mention de l'école d'Excenevex, où le jury fut impressionné par la chanson de la classe de Madame Magali Gobber, à laquelle il décide d'attribuer le « *Prix de meilleure chanson* ». C'était un grand plaisir de voir les élèves chanter ou parler en savoyard.

Septembre 2021:

La pandémie COVID-19 oblige, la « *Fête internationale du Patois* » à laquelle nous participions à chaque édition a été reporté pour la date du 24 au 25 septembre 2022 à Porrentruy (Jura suisse).

Octobre 2021:

Une délégation de l'ILS participe à l'AG de la Fédération *Lou Rbiolon*, qui, avec l'aide de la Région, a été l'un des fondateurs de l'ILS. C'était une belle journée où (par faute de fêtes ou d'événements majeurs en temps de COVID-19) nous avons vu beaucoup de monde.

L'ILS a publié le livre « *La vie extraordinaire de Jean-Sébastien - Tome 2* » du président d'honneur de l'ILS et écrivain Pierre Grasset. Il était prévu de faire une présentation et promotion du livre, mais le temps et les ressources manquaient à ce moment.

Alain Favre a été désigné par le CA pour représenter l'ILS au Conseil Scientifique du Rectorat de Grenoble. Ce dernier a tenu une réunion en octobre sur les démarches possibles pour la reconnaissance de notre langue au Ministère de l'Education Nationale., à laquelle Alain Favre a donc assisté.

9 novembre 2021:

A l'initiative de l'ILS, les délégations des trois associations (ILS, AES et Rbiolon) se sont réunies à notre siège à Habère-Lullin pour échanger sur le rôle et les perspectives de chacun.

C'est pour s'assurer que les associations se complètent et ne font pas les mêmes choses. Cette réunion clarifie également la situation pour les collectivités territoriales, où les associations frappent souvent à la porte pour obtenir un soutien.

16 décembre 2021

Comme il vient d'être dit dans le rapport moral, notre langue a été reconnue par le Ministère de l'Education Nationale (dans une circulaire parue le jeudi 16 décembre 2021 dans le Bulletin Officiel de l'Education Nationale). Le président tient à remercier tout particulièrement Marc Bron, qui s'est battu pour ce résultat pendant de nombreuses années. Le président donne la parole à Marc Bron (vice-président), qui résume ses efforts et explique que le travail pour une graphie normalisée était important pour la reconnaissance. Nous sommes heureux d'apprendre que le franco-provençal et le flamand sont désormais tous deux reconnus.

Fin décembre 2021/début janvier 2022

Le président a donné la parole à Alain Favre et Franck Monod, qui ont tous les deux mis beaucoup d'efforts dans la mobilisation des personnes et des groupes pour inclure les langues régionales dans l'enquête publique, qui est influente pour les sujets à inclure pour le prochain contrat de plan État-Région (CPER). Les gens pouvaient donner leur avis entre le 6 décembre 2021 et le 7 janvier 2022. Notre secrétaire Franck Monod a passé de nombreux coups de téléphone et mails pour faire bouger les gens et les groupes. Nous avons pu compter sur des réponses enthousiastes.

8 février 2022

A l'initiative de l'ILS, les associations suivantes se sont réunies: Lou Rbiolon, Savouè Ecula 2, l'Association des Enseignants de Savoyard (AES) et l'ILS. Cette réunion s'est tenue à notre siège à Habère-Lullin et a abordé les suites à donner à la reconnaissance de notre langue par le Ministère de l'Education Nationale. Il a été discuté que l'ILS peut jouer un rôle d'appui, mais que c'est surtout l'AES qui s'occupe des affaires qui se déroulent au sein de l'éducation nationale (syndicats, lobbying, rectorat, ministère, etc.). L'ILS soutient l'AES.

Marc Bron propose de célébrer la reconnaissance de notre langue par un événement. Sur une idée de Régis Vachoux, cela se fera dans le cadre de la Foire de la Roche-sur-Foron en mai.

10 février 2022

Une délégation de l'ILS a eu un entretien Joël Baud-Grasset concernant la demande de subvention pour relancer le site *Francoprovenal.Online*. Ce projet ambitieux est porté par Claude Barbier, qui souhaite créer un site internet permettant d'apprendre le francoprovençal savoyard sur Internet. Actuellement, notre demande de subvention d'un montant de 10.000 € auprès du Conseil Savoie-Mont Blanc est en cours de traitement.

Mars 2022

Pour la première séance plénière du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons contacté tous les présidents des groupes politiques de la Région. Seul le groupe du Centre-Droite nous a répondu. Pour l'instant, nous n'avons pas encore lu sur le CEPR.

Au cours de l'année, l'ILS a également été actif avec sa commission des néologismes. Cette commission s'est déjà réunie 3 fois (janvier, février, mars). Le défi pour les membres est de trouver des mots nouveaux ou appropriés pour des objets contemporains. Notre langue n'étant pas exclusivement parlée en Savoie, des membres valdôtains du Centre d'études francoprovençales (CEFP) y participent également et nous espérons également trouver des participants romands. A terme nous espérons pouvoir proposer des glossaires à la communauté linguistique.


Indirectement, la commission contribue au projet *Apertium* avec ses suggestions de néologismes. Il s'agit d'un moteur de traduction automatique sur le Web, similaire à *Google Traduction*. Pour ce projet, l'OR-B est utilisé comme graphie, car tout a déjà été saisi dans cette graphie.

Ces derniers mois, l'ILS a envoyé 4 newsletters à ses membres. Nous vous demandons à tous de participer en écrivant un article sur un sujet ou une activité liée à notre langue. Le secrétaire Franck Monod explique le fonctionnement et l'organisation des newsletters.


Par le biais du vice-président Marc Bron, l'ILS a organisé durant l'année des cours de langue savoyarde dans son local au siège à Habère-Lullin.

☒ L'unanimité des membres APPROUVE le rapport d'activités.


Questions/remarques:

 Aude Meritza-Bozon demande si le site *Francoprovençal.Online*, permettra une certification?

↳ Arnaud Frasse répond que ce n'est pas le cas actuellement, mais que les modules correspondent bien au Cadre européen de référence pour les langues.

 Odile Lalliard demande dans quelle graphie la commission publie-t-elle ses listes de mots?

↳ Arnaud Frasse répond qu'il voit depuis 20 ans principalement deux écritures utilisées en Savoie: la Graphie de Conflans et l'orthographe référentielle dite « *OR-B* ». Si les linguistes le demandent, nous pouvons également utiliser l'API.

 Régis Vachoux regrette que le terme "*arpitan*" apparaisse fréquemment dans les newsletters et souligne que la langue est reconnue comme "*francoprovençal*".

↳ Arnaud Frasse rappelle que l'ILS, l'AES et Lou Rbiolon utilisent majoritairement le terme "*savoyard*". Il déclare également qu'il n'a aucune envie de censurer/diviser les gens et que l'on peut utiliser le terme que chacun préfère pour lui-même. Arnaud Frasse dit que lui-même aime le terme "*Langue(s) d'ouè*", mais que "*Arpitan*" est certainement le plus populaire et que "*Franco(-)provençal*" est utilisé dans les documents officiels. Le président est avant tout particulièrement heureux que le sujet lui-même, notre langue, ait été reconnu par le Ministère de l'Education nationale.

↳ Franck Monod ajoute que dans les newsletters le terme "*Savoyard*" est utilisé, et que le terme "*Arpitan*" est rarement utilisé, mais quand c'est le cas, le mot "*Francoprovençal*" apparaît dans le même article.

3. Rapport financier

Le président donne la parole au trésorier, Roger Viret, qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé.


Le trésorier donne le résultat du compte d'exploitation du 1er janvier au 31 décembre 2021 qui fait apparaître un débit de 3480.17 euros. Cela tient en partie au fait que l'association n'a reçu aucune subvention de la Région pour 2021, car après consultation avec la représentante de la Région, nous avons constaté que les différents services de la Région ne travaillent pas avec les mêmes données, donc la demande a été faite par le président (Arnaud Frasse), mais la confirmation a apparemment été envoyée à l'ancien président, Pierre Grasset (dont la boîte mail est régulièrement pleine). Arnaud Frasse souligne alors que Pierre Grasset ne le savait probablement pas non plus.

De ce fait, nous ne savions pas que nous avons droit à des subventions pour 2021 et l'ILS a donc également dépensé moins que prévu initialement par rapport aux projets pour 2021. Nous demandons donc également des subventions avant 2022 pour pouvoir réaliser les projets votés à partir de 2021.

Roger Viret (trésorier) donne l'information que l'abonnement d'*Orange* pour le siège a été interrompu depuis mars 2022, car le CA estime que cela entraîne beaucoup de frais pour peu d'utilisation.

☒ L'unanimité des membres APPROUVE le rapport financier.

Questions/remarques:

 Aude Meritza-Bozon propose de souscrire un petit abonnement pour un téléphone portable en remplacement de la box *Orange*.

4. Montant des adhésions

Le président explique que l'association doit également générer lui-même de l'argent pour ses activités et ses projets et que le montant de la cotisation n'a jamais changé depuis la création de l'ILS. Néanmoins, le CA veut alors s'aligner avec d'autres associations quant au montant d'adhésion, où un montant de 15€ à 20€ semble courant.

Le président propose que le montant des adhésions change: 15 euros pour les particuliers, 30 euros pour les groupes et associations.

Une discussion suit. Roger Viret et Franck Monod pensent qu'un montant de 20 euros est également raisonnable pour les particuliers. Marc Bron estime que le montant peut être maintenu à un niveau bas, afin de pouvoir recruter plus de membres.

Après avoir entendu les deux parties, le président décide de maintenir sa proposition et de procéder au vote.

☒ L'unanimité des membres APPROUVE la proposition de 15 euros pour les particuliers, 30 euros pour les groupes et associations.

Arnaud Frasse souligne que ce changement prendra effet pour la prochaine AG de 2023.

5. Perspectives et projets

Le président informe l'Assemblée qu'un groupe de travail avait été constitué par le CA qui travaillait sur une feuille de route et le budget prévisionnel pour 2022.

Les projets pour l'année à venir 2022 sont :

- La création d'un site d'apprentissage Francoprovençal.online
- Création méthode pédagogique de type Assimil
- Achat de livres pour la commission toponymique
- Création de vidéos sur la langue.
- Aménagement local/bibliothèque

Concernant la publication de livres:

- *Jian a la Guita* (Transcription et notes de D.Stich; init. prévu & voté en 2021)
- Roger Viret : *Les mouettes d'Annecy*. (init. prévu & voté en 2021) ;
- Roger Viret : *L'ascension du Mont Blanc*.

☒ L'unanimité des membres APPROUVE les projets pour 2022.

Questions/remarques:

🗣️ Aude Meritza-Bozon demande s'il y a aussi un lien avec l'AES pour la création de méthode pédagogique?

↳ Arnaud Frasse répond que ce n'est actuellement pas le cas, mais il peut y avoir une certaine coordination et collaboration avec l'AES.

6. Budget prévisionnel

Le président présente le budget prévisionnel.

Roger Viret note que les frais d'assurance ont été budgétés plus élevés que la réalité car le bureau de l'ILS l'a récemment renégocié.

Franck Monod et Arnaud Frasse notent en vérifiant la liste que l'adhésion aux Rbiolon est budgétisée, mais que l'idée est aussi de payer le montant dû des années passées.

Ces commentaires ont été notés. Le budget prévisionnel est néanmoins pris comme ligne directrice et soumis au vote.

☒ L'unanimité des membres APPROUVE le budget prévisionnel.

Questions/remarques:

🗣️ Odile Lalliard demande s'il existe des projets (politiques) auxquels l'ILS peut répondre ?

↳ Arnaud Frasse répond que cela n'a pas été étudié pour le moment, mais si la Région (par exemple) veut faire plus avec/pour la langue, l'ILS regardera s'il peut y contribuer.

↳ Franck Monod répond également que l'ILS doit être attentif à cela.

🗣️ Régis Vachoux craint que le Conseil Savoie-Mont Blanc confond l'ILS avec les Rbiolon et que les Rbiolon manquent ainsi une subvention.

↳ Arnaud Frasse pense que le conseiller départemental Joël Baud-Grasset connaît bien nos associations et qu'il ne risque pas de les confondre.

↳ Alain Favre ajoute que les projets ne visent pas les mêmes lignes budgétaires.

7. Renouveau du CA

Comme indiqué dans l'article 8 des statuts de l'Institut de la Langue Savoyarde: « *Le conseil d'administration est composé de cinq à quinze personnes élues pour trois ans. Ses membres sont rééligibles par tiers renouvelable.* » Comme chaque année, un tiers des membres du CA sont à renouveler.

Actuellement, le conseil d'administration compte 14 membres, donc 3 personnes sont à renouveler: Michel Bocquet, Jean Dardier et Pierre Grasset. Éric Verney souhaite également arrêter.

Aude Meritza-Bozon fait acte de candidature.

Arnaud Frasse souligne que Pierre Grasset sera toujours président d'honneur, bien qu'il ne fasse plus partie du CA. Le président actuel sait que Pierre Grasset nous suit toujours et qu'il nous envoie aussi parfois des encouragements.

Avec ces candidats déclarés, le nouveau CA se composerait alors comme suit: Pierre Barrioz, Marc Bron, Laurent Damé, Alain Favre, Arnaud Frasse, Aude Meritza-Bozon, Franck Monod, Odile Lalliard, Régis Vachoux, Roger Viret, Dominique Vuillerot.

Le Président propose de voter cette composition du Conseil d'administration.

☒ L'unanimité des membres APPROUVE cette composition du Conseil d'administration.

Ce sera à la première réunion du conseil d'administration, fixée le 5 mai 2022, que le CA votera la composition du bureau.

8. Remarques/questions diverses

🗣️ Régis Vachoux regrette que l'ILS n'ait pas répondu à la coopération dans la préparation et la mise en place des activités pour la Foire de la Roche-sur-Foron.

↳ Arnaud reconnaît qu'avec la préparation de l'AG de l'ILS, les tâches quotidiennes, ses activités professionnelles (hôtels à Chamonix) et sa vie privée, il a trouvé peu de

temps pour s'occuper de la foire pour l'ILS. Arnaud Frasse lui-même est intéressé à venir à la Foire, donc une réaction tardive suivra. Les autres membres peuvent venir également ou bien ils participent déjà par un groupe dont ils sont également membres.

🧠 Marc Bron dit avoir trouvé 2 bénévoles pour la bibliothèque de l'ILS suite à une annonce.

🧠 Odile Lalliard dit que le groupe "*Lou Reclan deu Shablé*" stocke ses archives à l'ILS et qu'elle s'étonne que l'ILS ait utilisé les photos de ce groupe sur internet.

↳ Marc Bron soupçonne que cela a été fait par des étudiants dans le passé et que les archives devraient être soigneusement examinées et des accords clairs devraient être conclus concernant les archives.

🧠 Roger Viret propose de mettre la dernière version de son dictionnaire sur le site de l'ILS et il informe l'AG qu'il lit des dictons et des proverbes en patois via une chaîne YouTube.

🧠 Roger Viret rappelle au bureau de récupérer les appareils d'enregistrement de l'ancien vice-président Gilles Ducret.